



## Restauration et hébergement regroupent deux tiers des emplois touristiques du Grand Reims

**E**n 2015, la communauté urbaine du Grand Reims compte 3 700 emplois liés à la présence des touristes. Les principaux secteurs d'activité pourvoyeurs de ces emplois sont ceux de la restauration et des cafés, ainsi que celui de l'hébergement. L'emploi touristique du Grand Reims se distingue par une saisonnalité, nettement plus marquée que dans les territoires comparables et dans l'ensemble de la région Grand Est. Il se maintient au-delà des mois d'été, jusqu'en novembre. Entre 2011 et 2015, l'emploi touristique augmente de 0,8 % par an, hausse portée par le secteur de la restauration et cafés. En 2015, la richesse dégagée par le tourisme est de 116 millions d'euros.

Elena Mironova, Vincent Monchatre, Insee

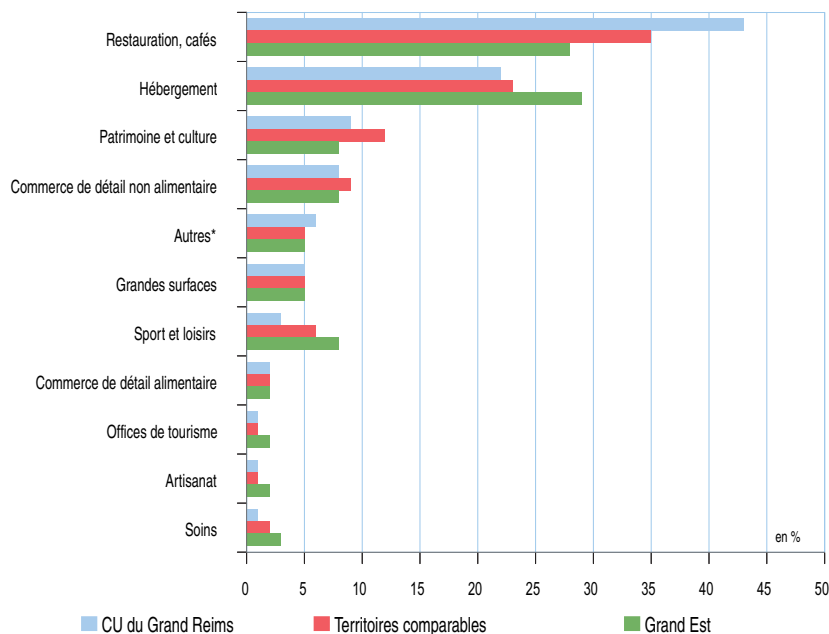
Sur l'année 2015, le tourisme dans le périmètre de l'actuelle communauté urbaine (CU) du Grand Reims représente 3 700 emplois (salariés et non salariés), soit 2 800 équivalents temps plein (ETP), répartis dans 5 900 établissements. Ces emplois pèsent pour 3,0 % de l'emploi total de la communauté urbaine, un peu plus que dans les intercommunalités françaises comparables (2,6 %, *méthodologie*) et au même niveau que dans l'ensemble de la région Grand Est. À titre de comparaison, l'emploi salarié du secteur de la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac représente 4 700 personnes et le secteur de l'agriculture 2 400.

### Plus de deux emplois sur cinq dans la restauration

La majorité des emplois touristiques dans le Grand Reims sont regroupés dans le secteur de la restauration et cafés (1 600) et celui de l'hébergement (800). Ces deux secteurs représentent ainsi 65 % de l'emploi touristique total, contre 57 % dans les territoires comparables et dans la région (*figure 1*). Le secteur de la

### 1 Plus d'emplois dans la restauration et moins dans le patrimoine à Reims

Répartition des emplois touristiques par secteur d'activité



\* Organisation de foires, salons professionnels et congrès, agences immobilières, location de logements et d'autres biens immobiliers, transport de voyageurs par taxis, location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers...  
Lecture : le nombre d'emplois touristiques dans le secteur de la restauration et cafés représente 43 % de l'emploi touristique total du Grand Reims. Cette part atteint 35 % dans les territoires similaires et 28 % dans le Grand Est.  
Sources : Insee, DADS 2015, Acoss 2015.

restauration et cafés occupe une place particulièrement prépondérante par rapport aux EPCI comparables, et davantage encore comparée au Grand Est. Le secteur de l'hébergement se situe au même niveau que dans les territoires de référence et un peu en dessous de la moyenne régionale. La part des emplois dans le secteur du patrimoine et de la culture est proche du niveau de la région, mais en retrait par rapport aux intercommunalités comparables (9 % contre respectivement 8 % et 12 %).

### Forte saisonnalité des emplois avec une saison touristique plus longue

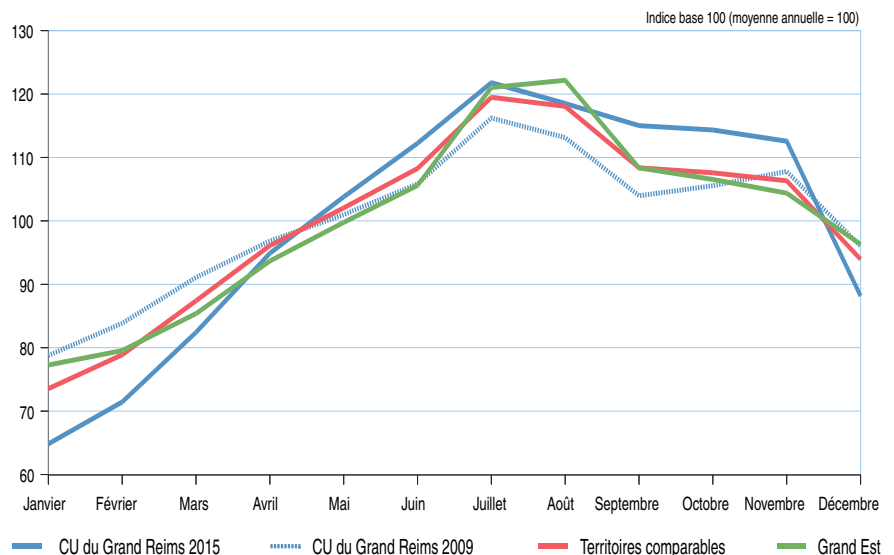
La saisonnalité des emplois touristiques est plus marquée dans le Grand Reims que dans les territoires de référence et dans la région (figure 2). De décembre à avril, le nombre d'emplois reste en dessous de la moyenne annuelle, s'établissant au plus bas de l'année, en janvier, à 2 400. À son pic au mois de juillet, il est presque deux fois supérieur (1,9). Ce ratio, dit amplitude saisonnière, est seulement de 1,6 dans les EPCI comparables ainsi que dans le Grand Est.

La saisonnalité de l'emploi touristique est portée par le secteur du patrimoine et de la culture, avec une amplitude saisonnière de 8,5, tandis que le nombre d'emplois dans le secteur de l'hébergement varie peu entre la période au plus fort de la saison et celle hors saison (1,2).

De plus, dans le Grand Reims, la saison touristique se prolonge au-delà des mois de juillet-août, jusqu'en novembre. Le nombre d'emplois y décroît plus modérément qu'en moyenne dans les intercommunalités comparables et dans la région, en lien avec la saison des vendanges et l'œnotourisme.

## 2 Dans le Grand Reims, l'emploi touristique se maintient en automne

Évolution de l'emploi touristique au cours de l'année en base 100



Lecture : en juillet 2015, le nombre d'emplois touristiques dans le Grand Reims dépasse de 22 % sa moyenne annuelle. Sources : Insee, DADS 2015, Acoess 2015.

Cette saisonnalité plus marquée reste néanmoins bien inférieure à celle observée dans le secteur agricole qui peut mobiliser jusqu'à 220 000 personnes, sur la période très restreinte des vendanges. En effet, le mois de septembre regroupe à lui seul cinq emplois saisonniers agricoles de l'année sur six.

### Saisonnalité de l'emploi plus marquée qu'en 2009

Entre 2009 et 2015, dans le Grand Reims, le nombre d'emplois touristiques augmente un peu plus que dans les territoires comparables et dans la région (+0,8 % par an contre +0,6 % et +0,7 %). Le secteur du tourisme affiche ainsi un certain dynamisme, dans un

contexte où l'emploi total de l'EPCI décroît de 0,5 % par an dans le même temps.

Le nombre d'emplois augmente notamment dans le secteur de la restauration et cafés, à un rythme plus soutenu que dans les territoires comparables et dans le Grand Est (+3,1 % par an, contre +0,9 % et +1,1 %). À l'opposé, l'emploi diminue dans le secteur de l'hébergement (-2,9 %), tandis qu'il augmente dans les EPCI comparables (+0,7 %). Cette baisse est supérieure à la moyenne régionale (-0,7 %).

La hausse de l'emploi touristique entre 2009 et 2015 est uniquement celle de la haute saison, entre avril et novembre, alors qu'il diminue sur la période de décembre à mars. La saisonnalité s'est accentuée,

## 3 L'emploi touristique dans le Grand Reims mieux rémunéré qu'ailleurs

Caractéristiques de l'emploi touristique en 2015

	CU du Grand Reims (%)	Territoires comparables (%)	Grand Est (%)	Emploi total CU du Grand Reims (%)
Femmes	51	51	55	47
Hommes	49	49	45	53
Moins de 25 ans	23	21	20	11
De 25 à moins de 50 ans	60	60	58	62
50 ans ou plus	18	18	22	27
Cadres	7	8	7	17
Professions intermédiaires	10	13	12	23
Employés	71	67	67	32
Ouvriers	12	12	14	28
Temps complet	64	64	66	84
Temps partiel	36	36	34	16
Salaire horaire net moyen (en euros)	11,70	11,20	10,90	13,50

Lecture : la part des femmes dans l'emploi touristique s'élève à 51 % dans le Grand Reims et dans les territoires similaires et à 55 % dans le Grand Est. Cette part atteint 47 % dans l'emploi total du Grand Reims.

Champ : ensemble des emplois touristiques en ETP pour le sexe et l'âge ; emplois touristiques salariés en ETP pour la catégorie socioprofessionnelle, la condition d'emploi et le salaire.

Pour l'emploi total, emplois en ETP pour le sexe et l'âge ; emplois salariés en ETP pour la catégorie socioprofessionnelle, la condition d'emploi et le salaire.

Sources : Insee, DADS 2015, Acoess 2015.

l'amplitude saisonnière passant de 1,5 à 1,9 ; elle est restée quasi inchangée dans le référentiel comme dans la région (de 1,5 à 1,6).

### Salaire horaire net plus élevé que dans les territoires comparables

Les personnes ayant un emploi lié à la fréquentation touristique sont plus jeunes et appartiennent plus souvent à la catégorie des employés dans le Grand Reims que dans le référentiel et dans la région (figure 3). Comparé à l'ensemble de l'emploi du Grand Reims, ce profil est encore plus marqué : la part des moins de 25 ans dans le secteur du tourisme représente presque un quart des emplois, un taux deux fois plus élevé que dans l'ensemble de l'EPCI. Les employés représentent plus de deux tiers de l'emploi touristique salarié contre un tiers dans l'ensemble de la communauté urbaine. Dans les secteurs de la restauration et de l'hébergement, les employés représentent 78,5 % de l'emploi salarié.

Tout comme dans les territoires comparables, la part des femmes ne dépasse que très légèrement celle des hommes, contrairement à la moyenne régionale où l'emploi touristique est davantage féminisé. Dans l'ensemble de l'emploi du Grand Reims, les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes.

Le temps partiel est aussi fréquent que dans les territoires comparables (36 % des emplois touristiques) et se situe légèrement au-dessus de la moyenne de la région (34 %). Il est aussi deux fois plus répandu que dans l'ensemble de l'emploi salarié de l'EPCI.

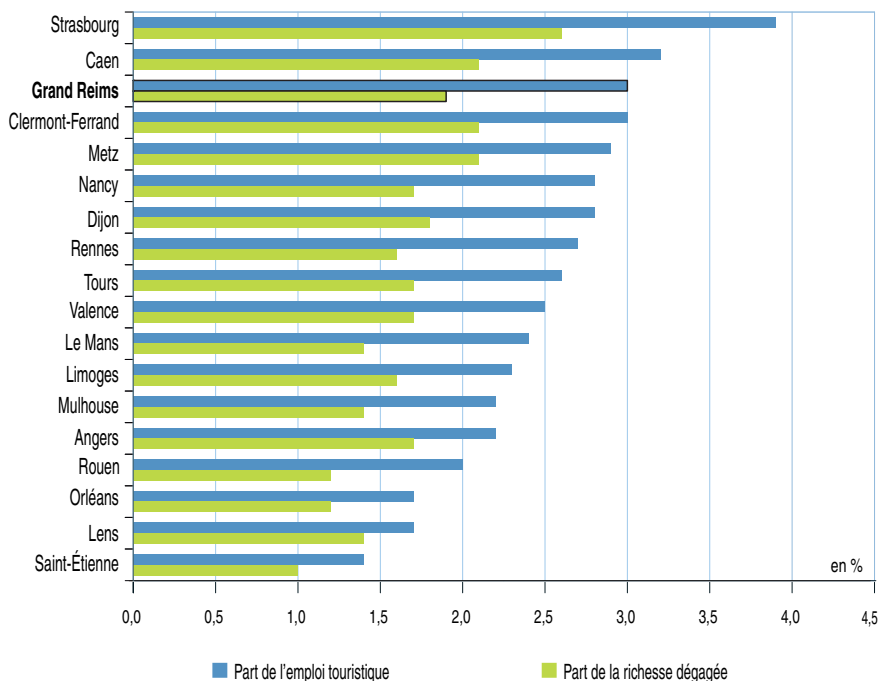
Le salaire horaire net moyen dans le secteur du tourisme est plus élevé dans le Grand Reims : 11,70 € contre 11,20 € dans les intercommunalités de référence et 10,90 € dans le Grand Est. Il reste en dessous du salaire moyen de la CU du Grand Reims qui s'établit à 13,50 €, en lien avec les emplois occupés.

### Deux tiers de la richesse dégagée par le tourisme le sont par les secteurs de la restauration et de l'hébergement

La richesse dégagée par les entreprises liées au tourisme dans la communauté urbaine s'élève à 116 millions d'euros, soit 1,9 % de la richesse totale dégagée dans l'EPCI (figure 4). Cette part est légèrement supérieure à celle des territoires de référence (1,7 %) et proche de la moyenne du Grand Est (2,0 %). À titre de comparaison, la richesse dégagée par le secteur de la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac s'établit à 570 millions d'euros.

## 4 Le poids du tourisme est élevé dans le Grand Reims

Parts de l'emploi touristique dans l'emploi total et de la richesse dégagée par le tourisme dans la richesse totale dégagée, par EPCI

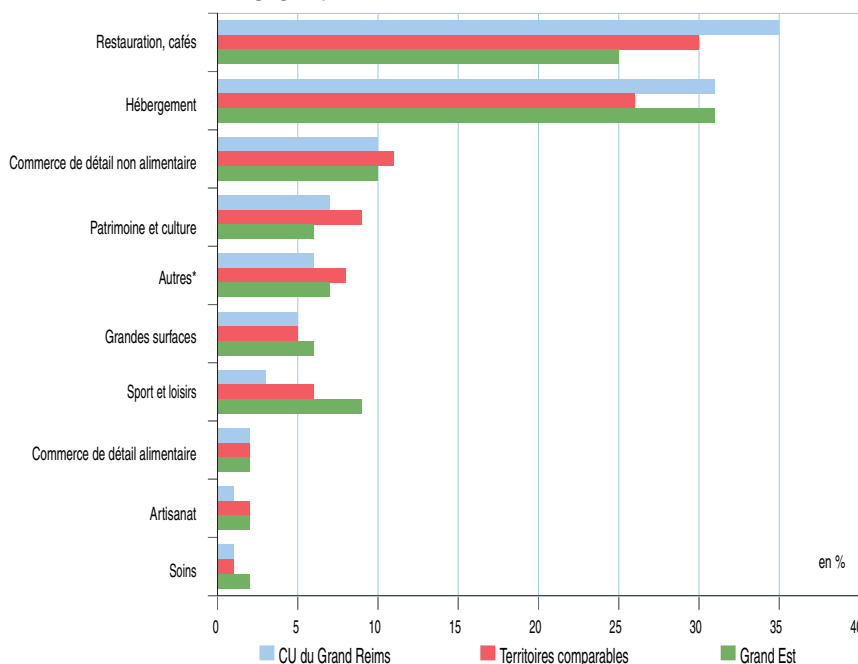


Lecture : dans le Grand Reims, la part de l'emploi touristique dans l'emploi total s'élève à 3,0 %, tandis que la part de la richesse dégagée par le tourisme s'établit à 1,9 %.

Sources : Insee, DADS 2015, Acoess 2015, FEE 2015.

## 5 Dans le Grand Reims, la restauration et l'hébergement dégagent deux tiers de la richesse du tourisme

Répartition de la richesse dégagée par le tourisme selon le secteur d'activité



\*Organisation de foires, salons professionnels et congrès, agences immobilières, location de logements et d'autres biens immobiliers, transport de voyageurs par taxis, location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers...

Lecture : la richesse dégagée dans le secteur de la restauration et cafés représente 35 % du total de la richesse dégagée par le tourisme dans le Grand Reims. Cette part s'établit à 30 % dans les territoires similaires et à 25 % dans le Grand Est.

Source : Insee, FEE 2015.

La richesse touristique dégagée provient principalement de la restauration et cafés (35 %), de l'hébergement (31 %) et du commerce de détail non alimentaire (10 %) (figure 5). Le poids de ces deux derniers

secteurs est plus important en termes de richesse dégagée qu'en termes d'emploi, tandis que c'est l'inverse pour le secteur de la restauration et cafés. ■

## Méthodologie

Cette étude porte sur le contour de la Communauté Urbaine du Grand Reims qui existe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Pour les dates antérieures, on applique l'actuel contour de la CU aux données correspondantes afin de pouvoir faire des comparaisons à plusieurs dates.

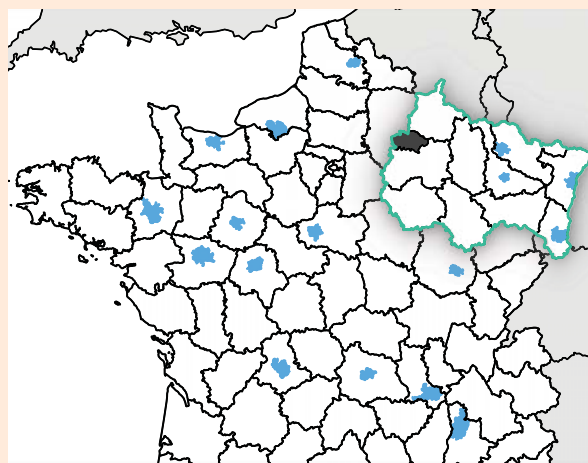
L'**emploi touristique** est défini comme l'ensemble des emplois générés par la fréquentation touristique, c'est-à-dire l'emploi directement imputable à la présence des touristes sur une zone, et plus exactement à la fourniture de biens et services à ces personnes présentes et non résidentes.

Les activités 100 % touristiques, pour lesquelles l'ensemble de l'emploi est considéré comme touristique (hébergement, offices de tourisme, musées...) sont distinguées des activités potentiellement touristiques (commerce, restauration, location de voitures...). Pour ces dernières, une partie des emplois seulement est prise en compte, par différence entre l'emploi total et l'emploi répondant aux besoins des résidents.

La **richesse dégagée** est une notion économique qui permet d'évaluer, de façon relative, l'importance de l'activité économique dans une zone à travers sa valeur ajoutée. Elle apporte un point de vue complémentaire à celui donné par l'emploi. L'estimation de la richesse dégagée provient du Fichier économique enrichi (FEE) de l'Insee. Comme pour l'emploi, la richesse dégagée par le tourisme local correspond à la richesse générée par la fréquentation touristique dans une zone. En première approche, la valeur ajoutée calculée au niveau des entreprises est répartie entre ses établissements au prorata de la masse salariale. Cette notion de richesse dégagée n'est pas tout à fait comparable au produit intérieur brut (PIB) ; elle ne permet donc pas de calculer une part de l'activité touristique au sein du PIB.

Afin d'appréhender ses spécificités, la communauté urbaine du Grand Reims a été comparée à un référentiel constitué de 17 EPCI proches en termes de population et de situation géographique (Angers, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Le Mans, Lens, Limoges, Metz, Mulhouse, Nancy, Orléans, Rennes, Rouen, Saint-Étienne, Strasbourg, Tours, Valence).

La CU du Grand Reims et les 17 EPCI auxquels elle est comparée.



L'étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Agence d'Urbanisme de Développement et prospective de la Région Rémoise (AUDRR), l'Office de Tourisme du Grand Reims (OTGR) et la direction régionale de l'Insee Grand Est.

### Insee du Grand Est

Cité Administrative Gaujot  
14 rue du Maréchal Juin  
CS 50016  
67084 Strasbourg Cedex

### Directeur de la publication

Yves Calderini

### Rédaction en chef

Jean-Paul Strauss

ISSN 2492-4547

© Insee 2019

## Pour en savoir plus

- Mironova E., Monchatre V., « La hausse de la fréquentation hôtelière du Grand Reims est portée par la clientèle étrangère », *Insee Flash Grand Est* n° 24, décembre 2019.
- Isel F., Mironova E., « Saison d'été 2019 : hausse de la fréquentation touristique soutenue par la clientèle résidant en France », *Insee Flash Grand Est* n° 23, novembre 2019.
- Greiner V., Villaume S., « 58 500 emplois touristiques dans le Grand Est, portés par l'hébergement et la restauration », *Insee Analyses Grand Est* n° 49, juillet 2017.
- Durieux S., Eusebio P., Levy D., « Un million d'emplois liés à la présence de touristes. Plus de la moitié dans des espaces urbains », *Insee Première* n° 1555, juin 2015.

